

Vacances estivales 2021 : l'accueil des tout-petits avant l'entrée à l'école

Dès le 02 août, tous les enfants inscrits en petite section de maternelle pour la rentrée 2021-2022, pourront se familiariser avec l'accueil en collectivité. Un accueil spécifique est organisé pour leur permettre de préparer l'entrée à l'école tout en douceur (journée(s) d'adaptation, horaires aménagés, équipe dédiée, taux d'encadrement renforcé...). Au fil des jours, votre enfant pourra, s'il est prêt, intégrer petit à petit l'accueil maternel et retrouver les enfants déjà scolarisés. Il s'agit d'un accueil particulier et dérogatoire dont les modalités sont particulièrement encadrées.

Attention : du fait des regroupements, votre enfant ne sera pas forcément accueilli dans l'accueil de loisirs de sa future école. Nous vous invitons à prendre connaissance des dates et lieux de regroupement (ci-contre)

➤ Modalités administratives

Inscriptions [jusqu'au 22 juillet](#) directement dans les accueils de loisirs Louis Guibert (01.64.66.45.18 et louisguibert@dso.ifac.asso.fr) ou Jules Verne (01.64.76.28.33 et julesverne@dso.ifac.asso.fr)

- ✓ Avant que votre enfant ne soit accueilli vous devez :
 - Prendre contact avec le guichet unique pour faire les démarches suivantes si ce n'est pas encore le cas :
 - Ouvrir votre espace famille
 - Faire l'inscription administrative et remplir votre dossier administratif
 - Faire calculer votre quotient familial
 - S'inscrire auprès de l'accueil de loisirs Verne ou Guibert pour la mise en place d'un contrat d'accueil individuel et la remise de la fiche sanitaire

- ✓ La facturation est faite à la fin du mois en fonction de la présence réelle de l'enfant et selon la grille de tarification des activités péri et extrascolaires appliquée à votre quotient familial.

➤ Modalités d'accueil

- [Le premier jour d'inscription de votre enfant](#)
 - ✓ Inscription en demi-journée uniquement, soit le matin (avec ou sans repas) soit l'après-midi ;
 - ✓ L'équipe vous proposera un temps d'adaptation durant lequel vous pourrez accompagner votre enfant dans la salle et rester avec lui durant environ 45min/1h. Ce sera aussi un temps durant lequel vous pourrez échanger avec l'animateur(trice) référent(e) et lui indiquer quelles sont les habitudes de votre enfant ;
 - ✓ À la fin de cette demi-journée, l'animateur(trice) référent(e) vous fera un retour sur le temps d'accueil de votre enfant. L'animateur(trice) vous exposera ses préconisations pour la suite, en particulier sur la durée d'accueil de l'enfant pour les jours suivants (demi-journée ou journée en fonction du bon déroulement de la journée).
- [Les autres jours](#)
 - ✓ Pour faciliter l'adaptation, nous recommandons aux familles de ne pas laisser les tous petits à l'accueil de loisirs plus de 8h par jour.
 - ✓ Nous envisagerons, en fonction de l'adaptation de votre enfant au sein du groupe, de pouvoir l'intégrer progressivement dans le groupe des petits maternels déjà scolarisés en 2020-2021.
 - ✓ Chaque fois que nécessaire, les équipes feront un point avec vous (déroulement des journées, réussites, difficultés, progression...) afin d'envisager les adaptations d'accueil possibles (horaires, nombre de jour par semaine, doudou, cantine, dortoir...)

➤ **Les encadrants**

Les encadrants sont des animateurs qui ont une expérience significative avec les tout-petits et/ou titulaires de diplômes de la petite enfance (CAP petite enfance, Educateur de jeunes enfants...).

➤ **REGROUPEMENTS ESTIVAUX**

➤ **Du 7 au 30 juillet**

Lieu d'accueil	Coordonnées	Regroupement
ACM JULES VERNE	22 avenue Haroun Tazieff julesverne@dso.ifac.asso.fr 01 64 76 28 33	Les Violennes ; Bleu du ciel (Antoine Giroust) ; Jean de La Fontaine, Jules Verne
ACM JACQUES CHIRAC	1, allée Pierre Edouard Dujard alsh.jchirac@dso.ifac.asso.fr 01 87 94 83 83	Regroupement Louis Braille ; George Sand ; Jacques Chirac
ACM LOUIS GUIBERT	3. boulevard Louis Guibert louisguibert@dso.ifac.asso.fr tél : 01 64 66 45 18	Clos Saint Georges ; Charles Perrault ; Louis Guibert

➤ **Du 2 au 20 août**

Lieu d'accueil	Coordonnées	Regroupement
ACM JULES VERNE	22 avenue Haroun Tazieff julesverne@dso.ifac.asso.fr 01 64 76 28 33	Les Violennes ; Bleu du ciel (Antoine Giroust) ; Jean de La Fontaine ; Jacques Chirac ; Jules Verne
ACM LOUIS GUIBERT	3. boulevard Louis Guibert louisguibert@dso.ifac.asso.fr tél : 01 64 66 45 18	Clos Saint Georges ; Charles Perrault ; Louis Braille ; Georges Sand ; Louis Guibert ;

➤ **Du 23 août au 1^{er} septembre**

Lieu d'accueil	Coordonnées	Regroupement
ACM JULES VERNE	22 avenue Haroun Tazieff julesverne@dso.ifac.asso.fr 01 64 76 28 33	Violennes ; Jules Verne
ACM LOUIS BRAILLE	15 boulevard des Genêts louisbraille@dso.ifac.asso.fr 01 64 66 41 46	Jacques Chirac ; Louis Braille
ACM LOUIS GUIBERT	3. boulevard Louis Guibert louisguibert@dso.ifac.asso.fr tél : 01 64 66 45 18	George Sand ; Louis Guibert ;
ACM CHARLES PERRAULT	30 boulevard Thibault de Champagne charlesperrault@dso.ifac.asso.fr 01 64 66 82 04	Clos Saint Georges ; Charles Perrault
ACM BLEU DU CIEL	3 avenue André Malraux lebleuduciel@dso.ifac.asso.fr 01 64 66 25 91	Jean de La Fontaine ; Bleu du Ciel (Antoine Giroust)